

Prévention risque inondation**Le contexte de l'innovation**

Orléans innove en impliquant son personnel dans la prévention d'un risque majeur : l'inondation.

L'idée innovante

Innovation : participation des agents qui apportent des solutions pour faciliter l'activité en cas de crue, qui alimenteront le PCA.

Orléans est la première ville européenne à mettre en place un dispositif de participation et de sensibilisation de cette ampleur.

L'objectif recherché

- Apporter des connaissances sur le mécanisme des phénomènes naturels,
- Connaître les bonnes pratiques et les premiers réflexes à adopter,
- Etre un relais d'information et de communication,
- Préparer la réflexion sur la continuité des services en vue de l'élaboration du Plan de Continuité d'Activité

La démarche mise en œuvre (programmation, partenariats)

- Cafés des Qua

Les agents sont conviés à une demi-journée d'information, de sensibilisation et de travail (18 sessions rassemblant 1950 agents) :

information sur les projets et valorisation de dispositifs portés par les équipes
sensibilisation / réflexion participative autour du risque inondation (temps d'information et de travaux en ateliers de 10 personnes).

- Les formations au risque inondation

Formation des 650 agents habitant en zone inondable par le CEPRI, avec pour objectif d'aider les agents à faire face efficacement à une inondation et d'en limiter les impacts négatifs : information et compréhension, construction du Plan Familial de mise en Sureté.

Le contenu de la réalisation

Formations, élaboration de fiches réflexes, plan communal de sauvegarde.

- Cafés des Qua :

Animation des sessions et synthèse des questionnaires remplis par les agents par Bureau Veritas, examen et traitement des productions par la Direction de la Maîtrise de l'Energie et des Risques : évaluation et analyse de la faisabilité et pertinence (recensement des biens à mettre en sûreté, capacités internes, solutions et conditions à remplir pour le maintien de certaines activités).

Ces éléments vont être un véritable outil d'aide à la décision dans le PCA : Définition d'un plan d'actions, Rédaction de fiches procédures, Validation des fiches procédures, Diffusion auprès des agents.

- Formations :

Mode d'animation très participatif pour favoriser l'échange :

représentation visuelle du risque,
animations pour une prise de conscience,
mises en situation,
rédaction de fiches pratiques de mise en sécurité des biens.

Une analyse des formations est réalisée par l'Université de Nîmes dans le cadre du projet de recherche mené en coopération avec le CEPRI. Les conclusions seront étudiées pour envisager d'éventuelles évolutions de la formation, la manière dont elle peut trouver une continuité ou encore son mode de diffusion à l'échelle nationale.

Les moyens humains et financiers (budget total, coûts pour la collectivité)

- service « risques urbains » au sein de la Direction de la Maitrise de l'Energie et des Risques
- service « communication interne » et service « formation » au sein de la Direction Générale Adjointe des Relations Humaines.

La Mairie a mandaté le prestataire Bureau Veritas pour animer les sessions et réaliser la synthèse des questionnaires remplis par les agents (coût : 42 804 € TTC).

Le bilan de la réalisation (évaluation, suivi, projet d'évolution)

La démarche permet une performance organisationnelle et est un facilitateur dans la gestion du risque. Chacun apporte à ce projet sa connaissance et son expérience permettant d'alimenter le PCA pour que la Mairie soit préparée au mieux à ce risque. L'association à ce projet d'envergure permet de valoriser l'expérience professionnelle des agents en termes de connaissance de leur activité et de leurs compétences.

Les formations ont été analysées par l'Université de Nîmes pour ajustement et éventuelle diffusion à l'échelle nationale.

95% des participants se sont déclarés satisfaits ou très satisfaits et prêts à communiquer à leur entourage sur le risque d'inondation et les actions à mener.

Contact

Claire Malon, responsable administratif et financier – DGA Relations Humaines

Tél. : 02.38.79.28.90

courriel : cmalon@ville-orleans.fr